Belgique -Belgïe

P.P.

6700 ARLON 1

31

LIB'OU

JUILLET / AOUT / SEPTEMBRE 2011

Communauté laïque de la région d'Arlon asbl

Bureau dépôt : 6700 ARLON 1

N° Agréation : P402002

Périodique trimestriel

Éditeur responsable : Philippe GREISCH

Maison de la Laïcité d'Arlon asbl - Rue des Déportés 11 à 6700 ARLON

RAPPEL A CEUX ET A CELLES QUI N'AURAIENT PAS ENCORE REGLE LEUR COTISATION POUR L'ANNEE 2011.

Est-ce utile d'insister sur l'importance des cotisations pour une association telle que la nôtre ?

S'il s'agit d'un simple oubli, nous vous encourageons à verser 7 € (cotisation ordinaire) ou 14 € (cotisation spéciale) sur le compte de l'asbl Maison de la Laïcité d'Arlon :

IBAN : BE39 0000 2890 7919
BIC : BPOTBEB1

Si vous n'êtes pas encore membre ou si vous connaissez quelqu'un qui veut se joindre à nous… rendez-vous sur notre Site : www.laicite-arlon.be/contact.html. N'hésitez pas à remplir le formulaire de contact. Nous ne manquerons pas de vous répondre dans les plus brefs délais.

Sommaire

Activités	3 à 11
Les jeunes et l'argent	12 à 13
Médias	14 à 15
Laïcité dans le monde	16 à 18
Dans notre bibliothèque	19

Maison de la Laïcité d'Arlon asbl

Horaire spécial juillet et août
Du 1er au 20 juillet
du lundi au vendredi de 14h à 17h.
Fermeture des bureaux
du 21 juillet au 7 août 2011 inclus.
Reprise de l'horaire habituel : le lundi 8 août.
Nous vous souhaitons de bonnes vacances
ensoleillées et reposantes.

La Maison de la Laïcité d'Arlon vous invite à ses activités régulières dès septembre :

- ***Scrabble*** (tous les **1**ers et **3**e mercredis du mois de 14h00 à 17h00)
- ***Soirées rencontre d'idées*** (tous les **4**e mercredis du mois à 19h30)
- Et toujours, à la demande, l'animation de nos jeux :

  « La Bourse et la Vie » et « Racisme au microscope »

Exposition

- **Du 19 septembre au 14 octobre**

  Exposition « Textile & Sculpture » de Martine Betel
  Vernissage : vendredi 16 septembre à 19h00

Conférence

- **Vendredi 23 septembre à 19h30**

  « La question du voile en Belgique **»** par Nadia GEERTS, licenciée et agrégée en philosophie

Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente

Section régionale du Luxembourg asbl

Art Ligue vous propose ses ateliers :

* Atelier nature

Balades : découverte des forêts du grand Arlon : reconnaissance de la forêt et de la faune locales, les plantes comestibles et leurs vertus, préservation des espaces naturels...

Tous les 2e mardis du mois à 9h

Lieu : RDV parking de la Maison de la Culture d'Arlon

PAF : 3 €

Ateliers : thèmes variés (fabrication de produits ménagers, de cosmétiques naturels, cuisine sauvage, les papillons…)

Tous les 4e mardis du mois à 9h à la Maison de la Laïcité d'Arlon, 11 rue des Déportés, 11

PAF : selon l'atelier

* Poterie et céramique

Les jeudis de 14h à 16h ou de 18h00 à 20h00

ou les samedis de 10h à 12h.

Des 8 et 10 septembre aux 15 et 17 décembre 2011 inclus.

Lieu : Bloc Milan, Caserne Callemeyn,
Drève des Espagnols à Arlon

PAF : jeudi après-midi pour 14 séances 140 € - Pensionnés et bénéficiaires d'aide sociale 85 €
Jeudis et samedis pour 14 séances 140 € - Etudiants 115 € & Enfants (10 à 14 ans inclus) 105€

* Dessin et gravure

Les mercredis de 9h à 12h

Du 7 septembre au 14 décembre 2011 inclus

Lieu : Rue de Sesselich 123 – 6700 Arlon

PAF Dessin : pour 14 séances 80 €
Pensionnés et bénéficiaires d'aide sociale 60 €

PAF Gravure : pour 14 séances 50 €
Pensionnés et bénéficiaires d'aide sociale 35 €

* Peinture

Les lundis de 13h30 à 16h30 ou les vendredis de 13h30 à 16h30.

Des 5 et 2 septembre aux 15 et 17 décembre 2011 inclus

Lieu : Rue de Sesselich 123 – 6700 Arlon

PAF : pour 14 séances : 95 €
Pensionnés et bénéficiaires d'aide sociale : 65 €

* Initiation à l'informatique

Contenu :

Initiation à l'environnement informatique, au matériel, aux programmes de base (Word et Excel) et à internet.

Formation de 4 demi-journées.

De 9h00 à 12h OU de 13h00 à 16h

Les 19, 20, 22, 23 septembre 2011 & Les 21, 22, 24, 25 novembre 2011

Lieu : Maison de la Laïcité d'Arlon - 11, rue des Déportés

PAF : par module 40 €
Pensionnés et bénéficiaires d'aide sociale 20 €

* Initiation au traitement d'images

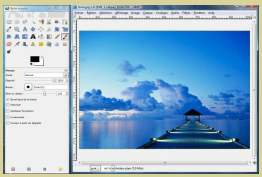

Contenu :

Retouches de base sur photos, utilisation des outils de transformation, découpe, création de cartes personnalisées…

Formation de 4 demi-journées.

De 9h00 à 12h OU de 13h00 à 16h

Les 17, 18, 20, 21 octobre 2011 & Les 5, 6, 8, 9 décembre 2011

Lieu : Maison de la Laïcité d'Arlon - 11, rue des Déportés

PAF : par module 40 €
Pensionnés et bénéficiaires d'aide sociale 20 €

* Multi'art

Des modules d'ateliers artistiques et informatiques sont proposés à Habay-la-Neuve, Virton et Chiny.

Art'Ligue propose une formule d'initiation de 4 séances de 2h dans un domaine créatif : *dessin, peinture, aquarelle, illustration, céramique et informatique*.

Prenez contact avec nous pour connaître nos ateliers programmés**.**

STAGES D'ÉTÉ 2011 À ARLON

AQUARELLE

Initiation aux couleurs primaires et à leur complémentaire, travail de l'humidité, création...

Horaire :
De 9h à 12h : lundi 4/07
mardi 5/07
mercredi 6/07
jeudi 7/07

Lieu : Maison de la Laïcité d'Arlon
Rue des Déportés, 11

Paf : 60 €
Etudiant (à partir de 15 ans) : 45 €

POTERIE ET CERAMIQUE

Plaque assemblées, montage en colombins, tournage, modelage, sculpture...

Horaire :
De 10h à 12h et de 13h à 15h

lundi 25/07
mardi 26/07
mercredi 27/07
jeudi 28/07
vendredi 29/07

lundi 8/08
mardi 9/08
mercredi 10/08
jeudi 11/08
vendredi 12/08

Lieu : Bloc Milan - Caserne Callemeyn
Drève des Espagnols

Paf : 120 €
Enfant (à partir de 10 ans) : 95 €

DESSIN

Découverte de différentes techniques : fusain, lavis…
Thème variés : perspective, portrait, ombres et lumières

Horaire :
De 9h à 12h : lundi 8/08
mardi 9/08
mercredi 10/08
jeudi 11/08

Lieu : Rue de Sesselich, 123

Paf : 60 €
Etudiant (à partir de 15 ans) : 45 €

GRAVURE

Initiation à la technique de l'eau forte sur plexiglas. Création à travers divers procédés graphiques

Horaire :
De 13h30 à 16h30 : lundi 8/08
mardi 9/08
mercredi 10/08
jeudi 11/08

Lieu : Rue de Sesselich, 123

Paf : 60 €
Etudiant (à partir de 15 ans) : 45 €

ARTS GRAPHIQUES

Se découvrir et lâcher prise à travers différents arts graphiques (dessin, peinture…)

Horaire :
De 9h à 12h : mardi 16/08
mercredi 17/08
jeudi 18/08
vendredi 19/08

Lieu : Rue de Sesselich, 123

Paf : 60 €
Etudiant (à partir de 15 ans) : 45 €

PASTEL

Initiation et perfectionnement de la technique du pastel sec.

Horaire :
De 13h30 à 16h30 : mardi 16/08
mercredi 17/08
jeudi 18/08
vendredi 19/08

Lieu : Rue de Sesselich, 123

Paf : 60 €
Etudiant (à partir de 15 ans) : 45 €

***Inscriptions* par mail ou téléphone:**

L.E.E.P./Lux : Tel : 063/21.80.81 - Gsm : 0495/68.35.80

Courriel : ateliersartligue@gmail.com

Les stages auront lieu sous réserve d'un nombre minimum de participants. Le paiement par versement bancaire, 10 jours avant la date du début du stage au plus tard, acte l'inscription.

n° 000-3254490-43 de L. E. E. P. - Lux asbl

IBAN : BE 66 0003 2544 9043 BIC : BPOTBEB1

Remboursement en cas d'annulation par manque de participants. Un désistement prévenu maximum 10 jours avant le début du stage est remboursé.

26ème Fête de la Jeunesse Laïque

Ils ont fait leur Fête de la Jeunesse Laïque

Maison de la Culture d'Arlon, 15 avril 2011

Debout (de gauche à droite)	Milieu (de gauche à droite)	Assis (de gauche à droite)
TOMELKA David	MARETTE William	FASBINDER Anaël
WARTIQUE Baptiste	GORET Benjamin	KOTALA Jonas
CLAUWAERT Guédric	VILDIC Dzenita	LANGE Alice
LAURENT Matthieu	EISCHEN Maxime	MAYERUS Maëlle
AUGUSTE Adrien	BOSSICART Nina	MAYERUS Théo
PERPETE Julien	THIERI Quentin	COLLARD Dorian
BIASOLI Lucas	GEORGES William	SIBILLE Gauthier

« La tolérance est cette force qui permet à l'individu d'affronter et de transformer les incompréhensions et les difficultés. »

Federico Mayor, Directeur général de l'UNESCO de 1987 à 1999

Le vendredi 15 avril, le public présent en nombre (parents, amis, sympathisants) a applaudi le spectacle créé et joué par les 21 enfants fêtés.

Mme Michelle Baudoux, Présidente de la Communauté Laïque de la région d'Arlon a ouvert la cérémonie. Mr Philippe Greisch, Député provincial et Président de la Maison de la Laïcité d'Arlon puis Mr Jean-Marie Triffaux, Echevin de le Ville d'Arlon ont chacun à leur manière encouragé nos jeunes acteurs en herbe !

Un programme varié - saynètes, chants, poèmes, interprétations musicales… - sur le thème de la tolérance était à l'affiche de cette 26ème édition.

Extension de l'Université Libre de Bruxelles
Section Sud Luxembourg

Conférence

- **Vendredi 16 septembre à 20h**

La section Sud-Luxembourg de l'Extension de l'ULB organise une conférence sur le sommeil en collaboration avec le centre d'Education Permanente et de Promotion Sociale des Travailleurs .

« Bien dormir, ça fait rêver » par le Docteur Jean-Emile VANDERHEYDEN, neurologue issu de l'ULB et rédacteur en chef de la revue 'Neurones'.

Lieu : Centre d'Education Permanente et de Promotion Sociale des Travailleurs Rue des Martyrs, 80 à Arlon (FGTB).

LA BOURSE

Vous connaissez un rhétoricien, une rhétoricienne qui s'inscrit en première année à l'Université Libre de Bruxelles ?

La section Sud Luxembourg de l'Extension de l'ULB a le plaisir de lui permettre de bénéficier d'une bourse de 150 euros qui remboursera une partie de ses frais de transport ou de syllabus.

Comment l'obtenir ? En en faisant la demande par mail ou par courrier envoyé à

Marianne DE GREEF
Rue du Cloître 16 à 6700 ARLON
marianne.degreef@skynet.be

Il/Elle y mentionnera les informations suivantes : âge, adresse, situation familiale, profession des parents et motivation à demander une bourse. La section est également à sa disposition pour répondre à des questions qu'il/elle se poserait au sujet de son inscription ou de son logement.

Marianne DE GREEF
Présidente de la section
0475 / 83 56 13

Maison de la Laïcité d'Arlon asbl

19ème Foire artisanale

Produits de bouche et Produits artisanaux

dimanche 13 novembre 2011

Appel aux bénévoles et artisans

Madame, Monsieur,

La Maison de la Laïcité d'Arlon a le plaisir de vous inviter à la 19ème foire Artisanale qui se tiendra à ARLON, au Hall Polyvalent rue de l'Hydrion, le dimanche 13 novembre à partir de 10h. L'inauguration officielle aura lieu à 11h en présence des Autorités communales et de la Presse.

Les bénéfices de cette journée seront répartis entre différentes associations philanthropiques régionales.

Si vous êtes intéressés par une participation à cette manifestation, nous vous invitons à nous contacter :

Maison de la Laïcité d'Arlon
11, rue des Déportés à 6700 Arlon
tél. : 063/44 67 67
ml.arlon@skynet.be & www.laicite-arlon.be

Daniel HARDY

Paul VANDER BORGHT

Administrateurs

Des prescripteurs d'achat à responsabiliser !

Pierre SCHONBRODT

L'incitation des jeunes à dépenser est dénoncée par Bernard de Vos, délégué général aux droits de l'enfant.

Sur le site d'une grande firme de téléphonie mobile, les promotions les plus visibles affichent des slogans branchés : « Devenez génération MTV », Sms gratuits vers tous vos amis » ! Des publicités parmi de nombreuses autres, à première vue très séduisantes, puisqu'elles permettent de « surfer avec son Smartphone pour 4,99 € par mois » ou de bénéficier de temps de connexion gratuite et parfois même… de 25 euros de crédit si l'argent venait à manquer ! Les sollicitations sont nombreuses, les ravages inquiétants. *« On évoque souvent le fameux enfant-roi. Il ne l'est pas seulement en raison de l'éducation des parents mais également du rôle qu'on lui prête dans la société. A ce titre, les nombreux scenarios de publicités qui infantilisent les parents m'interpellent. Le contexte général d'éducation est devenu lamentable et si vous rajoutez à cela l'hyper sexualisation de la société, qui utilise les mêmes 'ficelles' puisqu'il y a également du commerce derrière, les conséquences au sein des familles sont parfois dramatiques, que ce soit en matière de surendettement ou d'éducation »,* s'inquiète Bernard De Vos, délégué général aux droits de l'enfant.

En 2009, 9,2 % des surendettés avaient entre 18 et 25 ans. La tranche des 14-18 ans, elle, n'a pas accès aux crédits et n'apparaît donc pas dans les statistiques. Là est tout le paradoxe : la publicité s'adresse aux jeunes comme s'ils étaient des consommateurs disposant d'un véritable pouvoir d'achat alors que ce sont les parents qui mettent la main au porte-monnaie. Les adolescents sont donc des prescripteurs d'achat en trompe-l'œil, raison pour laquelle il est particulièrement difficile de disposer d'une analyse fine de ce rapport complexe entre jeunes et argent. Lors d'une journée d'étude organisée par l'Observatoire du crédit et de l'endettement, des experts en prévention

soulignaient toute la difficulté d'élaborer un programme efficace à destination des jeunes. Les personnalités sont diverses et dépendantes à la fois de l'âge, du sexe, de l'origine géographique (ville ou province), des valeurs éducatives et bien sur du milieu socioéconomique.

A défaut d'analyse affinée, Bernard De Vos insiste : le pouvoir d'attraction de l'argent agit sur tout le monde, jeunes ou non. *« L'argent est devenu une des clés de la réussite. Cela fait des ravages au sein des familles précarisées à un point tel que j'évoque aujourd'hui ce que j'appelle la double peine consumériste. Des familles ou des jeunes s'endettent pour avoir accès à une série de biens assimilés à la réussite sociale pour se retrouver face un terrible constat : non seulement la réussite sociale est factice mais en plus le crédit qu'ils doivent assumer les précipite dans le gouffre »,* précise-t-il.

Les jeunes d'aujourd'hui seront-ils les surendettés de demain ? Une question à laquelle la Banque nationale de Belgique a voulu répondre par une exposition : L'argent et ta vie. Public concerné : les douze-seize ans. Mode d'emploi : le (jeune) visiteur est invité à gérer le budget de trois profils : Mohamed, travailleur acharné; Emma, jeune fille pétillante, fun de shopping et de sorties et Thomas, économe dans l'âme. En fonction des choix de dépenses, un indicateur situe le niveau de (mé)contentement des trois profils. Une opération de prévention dont il est très difficile de mesurer le résultat. *« Il n'y a, actuellement, pas assez de sensibilisation à l'argent, surtout à l'école. L'éducation financière est pourtant très importante. Il faut donner des outils aux jeunes pour qu'ils puissent s'en sortir lorsqu'ils toucheront leur premier salaire. C'est trop souvent un moment de grande solitude. Ils sont alors incapables de remplir un virement ou de négocier un prêt hypothécaire avec un banquier. Mais il faut aussi expliquer comment consommer et quelles sont les implications de la consommation. Trop peu de jeunes sont vraiment conscients du cout de la vie et du poids financier d'une simple sortie cinéma sur le budget familial. Il faut des lors que les parents sensibilisent leurs enfants à l'argent tout comme ils font pour l'hygiène, la santé, la scolarité... »,* insiste Mathieu Bruyndonckx, animateur à l'Observatoire du crédit et de l'endettement.

Les centres de références provinciaux, malheureusement méconnus, proposent pourtant des animations très intéressantes dans ce domaine. Le CRENO, situé dans le Hainaut, se déplace même jusque dans les écoles pour travailler cette relation si particulière entre les jeunes et l'argent.

Source : Espace de liberté, N° 397

Tourner le bouton pour peser sur le réel

Jean Cornil

Des livres à ouvrir pour fermer un peu plus sa télévision

Je suis un animal d'une ambivalence épouvantable. Je me flatte d'avoir vécu une adolescence sans la servitude télévisée. A peine un zeste de j*ardin extraordinaire* chez mon arrière-grand-mère et un parfum de *Colombo* chez un copain. Cela m'a permis l'aventure exploratrice de la bibliothèque familiale et un amour inconditionnel pour le livre. Et de choisir de déchiffrer, très laborieusement, une sonate de Beethoven plutôt que d'être hypnotisé par les *Brigades du Tigre* ou *Schulmeister, l'espion de l'Empereur.* Une mémoire quasi vierge du petit écran. A peine un vague souvenir du débat Mitterrand-Giscard au printemps 1974.

Avec l'entrée dans « la vie » professionnelle, tout aussi laborieuse, premier salaire, petit appartement, l'amour de ma vie, et la vieille télévision en noir et blanc. Puis la couleur. La télédistribution. La vidéo. Le lecteur DVD. L'écran plasma. Le portable. En route pour la gloire cathodique et les loisirs scotchés à l'écran. Le défilé de tous les JT du soir. Une série qui captive.

Un zapping entre *Le dessous des cartes*, un invité chez Ruquier ou Giesbert, *La grande librairie* et un reportage passionnant de *Question à la une*. Je ne regarde le tube ni pour m'endormir, selon la formule de Régis Debray, ni pour me divertir d'une journée sans excitation et sans ivresse, selon celle de Jean Baudrillard.

La télévision me stimule. Elle fait naître des envies de lectures, de musiques, de voyages, d'analyses en profondeur. Ambivalence, disais-je. Mais le temps est compté. Je dois arbitrer en permanence en moi-même entre mes piles de romans et d'essais, une soirée amicale ou familiale, une nouvelle partition ou couper la machine. Il faut toujours aller trop loin mais mon temps de cerveau disponible - aux merveilles du monde, pas à l'indigence des pubs et des monotones commentaires, contrairement à l'ambition du PDG de TF1 - est implacablement limité par la brièveté même de l'existence.

Et puis, progressivement, ces tiraillements intérieurs devant mon avidité de savoirs m'ont conduit à des interrogations puis à des choix mieux assumés face à la fée du logis ou au troisième parent, selon les métaphores en cours. Plongée dans les critiques de Guy Debord, de Pierre Bourdieu et de Bernard Stiegler. Et plus récemment dans celles d'Alexandre Lacroix et de Hervé Kempf. Ajoutez-y l'amusante étude sociologique de Bertrand Bergier sur les 2% de Français qui ne possèdent pas de téléviseur. Mon engagement dans le mouvement des objecteurs de croissance a encore renforcé ma tendance à refuser la normalisation mentale et politique de l'artifice télévisuel qui *« nous soulage de la pesanteur du réel »*. De plus en plus souvent, lors de débats et de rencontres, à la question sur le premier acte concret à poser pour sortir de l'infernale logique d'une production et d'une consommation sans fin, intellectuels comme citoyens répondent : *« Eteignez votre téléviseur! ».*

L'espace rédactionnel ne permet pas ici de rendre compte des nuances et de la richesse des débats à propos de la télévision, qui migre vers le net, et de la guerre géopolitique des contenus culturels que Frédéric Martel a décodés dans *Mainstream. Enquête sur la culture qui plaît à tout le* monde. Ces quelques modestes lignes visent seulement à suggérer d'ouvrir des ouvrages stimulants et parfois provocateurs qui élargissent la perspective du ronron convenu de la prose télévisuelle.

Car la télévision prend une place de plus déterminante, en particulier chez les enfants et les adolescents, dans la construction des imaginaires, les attitudes commerciales et l'occupation de son temps de loisir. Elle est le vecteur culturel cardinal de la modernité. Et entre la course à l'audience et les impératifs économiques, son caractère éducatif s'appauvrit dangereusement en façonnant un troupeau égo-grégaire de citoyens dociles et passifs, à l'esprit critique atrophié et la compréhension du monde réduite à la l'unanimité compassionnelle ou à la compilation de lieux communs. Un autre monde existe, loin des écrans qui hypnotisent, dégagé de la juxtaposition des séquences et des shows de la téléréalité. Une société sans spectacle permanent. Une alternative où l'on retrouve du temps, du silence, de la convivialité, de la simplicité, de la lenteur, de la flânerie. Soit exactement l'inverse des valeurs dominantes qui colonisent nos esprits. A chacun de tourner ou non le bouton.

Source : Espace de liberté, N° 396

La laïcité aux États-Unis

Les États-Unis apparaissent de nos jours comme fortement imprégnés par les valeurs chrétiennes (tradition puritaine pour la Nouvelle-Angleterre, mais aussi baptiste, méthodiste, et catholique). Pourtant, dès l'époque de la Révolution américaine, l'idée de laïcité est un concept incontournable en Amérique, hérité des Lumières, et plus spécifiquement du philosophe anglais John Locke. Ainsi, la Déclaration d'indépendance américaine fut rédigée par des déistes, les Pères fondateurs étaient également dans leur majorité des laïcs attachés à la séparation de l'Église et de l'État. Ainsi, Thomas Jefferson, en 1776, s'il fait référence à un Dieu créateur qui légitime les droits de l'Homme, était également farouchement attaché à cette idée, comme en témoigne ses écrits : « J'ai toujours considéré qu'il s'agissait d'une affaire entre l'homme et son créateur, dans laquelle personne d'autre, et surtout pas le public, n'avait le droit d'intervenir ».

Dans l'une de ses lettres, Jefferson évoque l'impérieuse nécessité d'un « mur de séparation » entre l'État et les Églises.

D'autres pères fondateurs des États-Unis se sont prononcés en faveur de la séparation des Églises et de l'État. George Washington : « Tous possèdent également la liberté conscience et les protections de la citoyenneté. Le gouvernement des États-Unis n'apporte aucun soutien au sectarisme, ni aucune assistance à la persécution, et requiert seulement que tous ceux vivant sous sa protection se conduisent en bons citoyens. Les croyances religieuses d'un homme ne le priveront pas de la protection des lois, ni du droit d'obtenir et d'exercer les plus hautes fonctions publiques existantes aux États-Unis ».

Thomas Jefferson : nécessité d'un « mur de séparation » entre l'État et les Églises

James Madison : « Le gouvernement n'a pas l'ombre d'un droit de se mêler de religion. Sa plus petite interférence serait une usurpation flagrante ».

John Adams : « Le gouvernement des États-Unis n'est en aucune manière fondé sur la religion chrétienne ; il n'a aucune inimitié envers la loi, la religion ou la tranquillité

des musulmans ». Thomas Paine : « De toutes les tyrannies qui frappent l'humanité, la pire est la tyrannie en matière de religion ».

Officiellement, la religion est séparée de l'État par le premier amendement du 12 décembre 1791 de la constitution de 1787. Fait notable pour l'époque, ni la constitution ni la Déclaration des Droits (les dix premiers amendements), les deux textes fondateurs de la République américaine, ne font référence à Dieu ou à la Providence. Ainsi, depuis la fin du XVIIIe siècle , il n'y a pas de religion officielle dans ce pays. Pourtant, les références à Dieu sont omniprésentes dans la pratique politique : George Washington, fut le premier président à introduire le serment sur la Bible, alors que la constitution ne prévoyait qu'un simple serment. On note également le *« In God we trust »* sur les pièces et billets (En Dieu, nous avons confiance) qui est devenu une devise officielle des États-Unis le 30/juillet/1956, sur l'initiative d'un député de Floride (Charles E. Bennett).

Dans les États où, à l'occasion d'un procès (ou de la prise de fonction d'un gouverneur ou d'un sheriff, par exemple), les témoins doivent jurer de dire la vérité sur un « document sacré », le choix est possible entre tous les « documents » disponibles : Bible chrétienne sans apocryphes, Bible chrétienne avec écrits intertestamentaires, Torah, Coran, Avesta, etc. Contrairement par exemple à la France, cependant, dans le système éducatif américain, l'État fédéral ne subventionne aucune école religieuse. Enfin, il ne faut pas oublier que le premier amendement fait partie de la première constitution à garantir la non-ingérence de l'État dans les religions et la liberté de culte.

En 1875, James Blaine, président de la Chambre des représentants, proposa un amendement constitutionnel interdisant les subventions publiques pour tout projet à vocation religieuse. Cet amendement Blaine, bien que rejeté par le Sénat, fut adopté par 37 états américains, qui donc ne subventionnent aucune école privée. L'arrivée du chèque éducation a remis en cause cette avancée.

La définition du Dieu auquel se réfère l'État américain est pensée et vécue comme le point commun à toutes les religions ; il ne s'agit donc pas d'un Dieu précis, attaché à un culte défini. D'une manière différente de la France, où l'État rassemble par son indifférence aux cultes, l'État américain rassemble en créant un point commun qui est le fait de croire. C'est la conséquence étonnante d'une laïcité tolérante : en se refusant toute ingérence étatique dans la vie religieuse des citoyens, les fondateurs des États-Unis ont attiré dans leur pays de nombreux immigrants très religieux, parfois brimés dans leurs pays d'origine : mennonites, baptistes, anabaptistes, amishs, quakers, juifs, etc.

La forte religiosité américaine, qui connaît son pic pendant la guerre froide, n'est donc

pas le voeu des fondateurs du pays mais la conséquence des conditions dans lesquelles le pays s'est construit. La religion est considérée aux États-Unis dans un sens proche de l'étymologie (religio : créer un lien social). Dans ce cadre, agnostiques et athées sont mal conceptualisés dans le système, car toute personne se rattache par principe à une religion. Une étude de l'université du Minnesota publiée en 2006 montre d'ailleurs que la « communauté » qui inspire la méfiance la plus grande aux États-Unis est non pas celle des immigrants récents, celle des homosexuels ou celle des musulmans, mais bien celle des athées. Néanmoins, la méfiance qu'inspirent les athées aux États-Unis dépend énormément du lieu de résidence des populations étudiées : les habitants de la côte ouest autant que ceux de la côte est, c'est-à-dire une majorité d'Américains, acceptent bien mieux l'athéisme que ne le font ceux qui habitent au centre du pays.

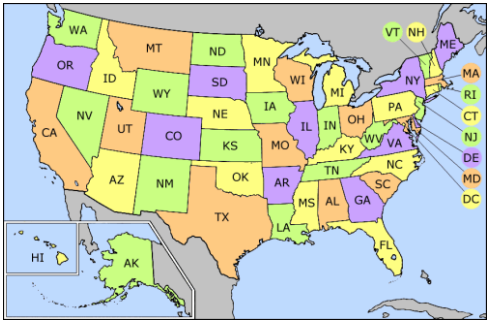

Source : http://www.observatoiredemocratie.com/article-la-laicite-aux-etats-unis-70800723.html

Dans notre bibliothèque

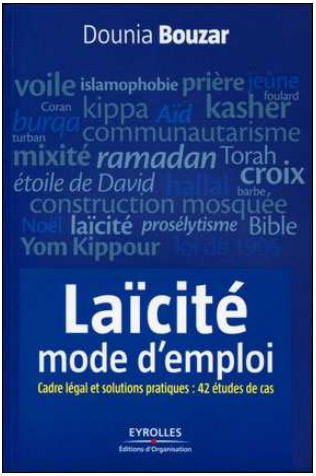

Laïcité
mode d'emploi

Cadre légal et solutions pratiques : 42 études de cas

(Groupe Eyrolles, 2011)

Comment gérer la diversité religieuse au quotidien ? Le DRH, le manager, le mairie, le professeur, l'éducateur, le médecin… se trouvent souvent désemparés face à des problématiques complexes, qui font intervenir principe de laïcité, souci d'efficacité ou nécessaire cohésion du groupe. « Ma liberté de conscience s'arrête où commence celle des autres » : belle maxime, placée au cœur de la laïcité, mais qui s'avère difficile à mettre en ouvre au quotidien…

Au travers de 42 études de cas, Dounia Bouzar fait le point sur la loi française et les différentes jurisprudences. Surtout, elle donne des solutions concrètes pour aider à s'orienter :

- Sur quels critères objectif se baser pour répondre à une demande ?
- Comment communiquer sur ce sujet ?
- Comment concilier libertés individuelles et vivre ensemble ?

Dounia Bouzar a été durant 15 ans éducatrice à la Protection judiciaire de la jeunesse. Elle a ensuite soutenu une thèse en anthropologie du fait religieux et dirige maintenant le cabinet Cultes et cultures consulting, au sein duquel elle multiplie recherches et conseil auprès des collectivités territoriales et des entreprises.

Communauté Laïque de la région d'Arlon asbl

Cotisation : 1,00 € au compte n° 000-1228415-07
IBAN : BE74 0001 2284 1507 — BIC : BPOTBEB1

Maison de la Laïcité d'Arlon asbl

Rue des Déportés, 11 - 6700 ARLON
Tél. : 063/44 67 67 - Fax : 063 /44 66 79 - ml.arlon@skynet.be
Cotisation : 7,00 € (ordinaire) ou 14,00 € (spéciale)
au compte n° 000-0289079-19
IBAN : BE39 0000 2890 7919 — BIC : BPOTBEB1

Ligue de l'Enseignement et de l'Education Permanente
Section régionale du Luxembourg asbl

Rue de Sesselich, 123 - 6700 ARLON
Tél : 063/21 80 81 - 0495/68 35 80 - Fax : 063 / 22 95 01
leep.lux@skynet.be - ateliersartligue@gmail.com
Cotisation : 20,00 € au compte n° 000-3254490-43
IBAN: BE66 0003 2544 90 43- BIC : BPOTBEB1

Extension de l'Université Libre de Bruxelles
Section Sud Luxembourg

Rue du Cloître, 16 - 6700 ARLON
Tél. : 0475/83 56 13
Cotisation : 10,00 € au compte n° 001-0641860-87
IBAN : BE67 0010 6418 6087 — BIC : GEBABEBB

www.laicite-arlon.be

Édité par l'asbl M.L.A. Avec le soutien de la Ville d'Arlon, du Ministère de la Région Wallonne et des administrations communales d'Attert, Fauvillers, Habay et Martelange